

BACTÉRIOLIT®

MARCEL MÉZY TECHNOLOGIES®

Concentré

Produit utilisable en agriculture biologique conformément aux règlements CE n° 834/2007 et 889/2018.
Produit conforme au NOP (US National Organic Program).

Additif de compostage pour fumiers et lisiers contenant des minéraux naturels et une sélection de végétaux naturels compostés sur lesquels s'est développé le complexe de micro-organismes spontanés des composts de Marcel Mézy.

Reconnu par l'Administration comme CMO (Complexe de micro-organismes) pour le compostage sans retournement des fumiers et l'obtention d'un amendement organique normé NF U44-051 commercialisable et sortant du plan d'épandage.

EFFICACITÉ ET MODE D'ACTION

Le BACTÉRIOLIT Concentré est un additif de compostage 100 % naturel qui **active la transformation biologique rapide des fumiers et lisiers en humus** et **améliore leur efficacité**, notamment en réorganisant les formes d'azote qu'ils contiennent. **Les éléments minéraux contenus dans les engrais de ferme sont réorganisés et fixés sur le complexe argilo-humique** et **restitués aux plantes au lieu d'être évaporés ou lessivés**. Ainsi, la plante se nourrit de façon plus équilibrée sur une période plus longue.

POSITIF POUR L'ÉLEVEUR ET POUR LES ANIMAUX

- Amélioration de l'ambiance des bâtiments d'élevage et à l'épandage (moins de pertes d'ammoniac, moins d'odeurs)
- Améliore l'efficacité des engrais de ferme
- Facile à appliquer
- Moins de croûtes dans les fosses à lisier
- Lisiers plus homogènes



ÉCONOMIQUE ET EN ADÉQUATION AVEC L'ENVIRONNEMENT

- Augmentation de la marge brute
- Moins de pertes par lessivage
- Active la transformation rapide des fumiers et lisiers en humus
- Moins de pertes par dégagements gazeux
- Mieux valoriser et utiliser aux bonnes périodes le fumier et le lisier
- Réduction des distances d'épandage par rapport aux tiers
- Composte les fumiers naturellement sans retournement
- Meilleure restitution aux plantes
- Remplace les apports d'engrais et d'amendements
- Optimise la gestion de l'azote

APPLICATION à la main ou mécanique : **1 à 2 kg/m³ de fumier ou de lisier** équivaut à **2 kg/UGB/mois** pour une utilisation de **30 m³/ha**



LITIÈRE ACCUMULÉE OU CAILLEBOTIS :

1/3 dose au premier paillage + 1/3 dose avant le curage, le 3^{ème} tiers s'applique soit aussi avant le curage soit réparti toutes les semaines (*voire tous les jours*) si l'on souhaite améliorer plus intensément l'ambiance du bâtiment.

Si les curages sont espacés de plus de 10 semaines : réduire le premier apport à 10 % de la dose totale et répartir le reste tout au long de l'élevage pour adapter la vitesse de compostage.

FOSSÉ A LISIER : mettre la dose totale en 2 ou 3 apports :

1/3 en pied de cuve + 2/3 avant la vidange ou

1/3 en pied de cuve + 1/3 à moitié fosse + 1/3 avant la vidange

Conseils : Brasser la fosse juste avant et pendant chaque incorporation de produit

LOGETTES RACLÉES

Appliquer toutes les semaines ou tous les jours sur l'aire de raclage ou sur le tas ou la fosse.

EN PORC : 500 à 800 g/porc/bande pour 30 m³/ha. Positionner le produit après l'entrée des animaux au moins 15 jours après la désinfection. Fractionner éventuellement.

EN VOLAILLE : Appliquer 1 kg/m³ dans les 10 jours qui suivent l'arrivée des animaux. Compléter avant la sortie des fumiers pour atteindre la dose totale de 3 kg/m³ pour un apport de 10 m³/ha.

En application de la circulaire du 25/10/06 du Ministère de l'Environnement, les distances d'épandage aux tiers (maisons) des effluents d'élevage ensemencés au BACTÉRIOLIT Concentré (du fait de l'action de BACTÉRIOLIT Concentré sur la réduction des odeurs) **sont réduites** (se référer à la réglementation locale en vigueur).

PRÉCAUTIONS : PAS D'APPORT CONJOINT de produits à effets antiseptiques : superphosphate, chaux vive, désinfectants... En cas de désinfection, réaliser l'apport du BACTÉRIOLIT Concentré 15 jours après la désinfection.

